

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 16 JUIN 2015

Est nommée secrétaire de séance : Mme Axelle PALLU-CAILLET

Le compte-rendu est validé en faisant quelques ajouts demandés par Mme Axelle PALLU-CAILLET (travaux bibliothèque et demandes vente fleurs à la commune et restauration des stands par l'association Am Stram Gram).

Le Conseil Municipal,

- Autorise la signature de l'acte rectificatif du champs éolien en vue du versement d'une somme compensatoire de 20 000.00 €, l'empiétement des chemins, la prise à bail de la parcelle YV15 et l'aménagement numérique
- Décide du bornage et de la reprise de la parcelle YV 15, dont la commune est propriétaire, proposée en bail à la société Zéphyr pour y créer une zone d'informations sur les éoliennes.
- Valide le projet de modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies, concernant l'implantation d'infrastructures de charge nécessaire à l'usage de véhicules électriques
- Approuve le rapport sur l'eau 2014
- Approuve le rapport sur l'assainissement 2014
- Est informé de l'attribution du marché de travaux de voirie chemin de la Pointe au Coq (pose de bordures, dérasement d'accotements, création d'une chaussée sur le chemin existant et raccordement sur réseau d'assainissement pluvial existant)
- Décide la fusion des budgets de l'eau et de l'assainissement pour le 1<sup>er</sup> janvier 2016
- Décide du reversement des frais d'assemblée électorale pour l'organisation des élections départementales à Mme Valérie COLLARD, secrétaire
- Décide le lancement d'une étude pour la mise en accessibilité des bâtiments et confie le dossier à la Société SOCOTEC, pour l'église et la salle polyvalente, pour un montant de 250.00 € H.T. soit 300.00 € T.T.C..
- Questions diverses

Le Conseil Municipal,

- Accepte la gratuité pour les conseillers municipaux concernant les repas du 14 juillet et du banquet des anciens, à la majorité (**POUR** : Mrs Sylvain COLLARD, Bertrand DARMIGNY, Cyril DELARUE, Pascal ROZAIRE et Mme Sabrina LELIARD ; **CONTRE** : Mr Jean Luc FOUCHER et Mme Valérie ARNOULT ; **ABSTENTIONS** : Mrs Alain GOUSSARD, Benoit MOREAU, Philippe MESLARD, Stéphane PAILLEAU, David DEL PESO et Mmes Christelle CREPIN, Perrine LEGRAND et Axelle PALLU-CAILLET).
- Souhaite remettre de l'eau dans la mare de Plancheville, le niveau ayant considérablement baissé.
- Est informé de la livraison des radars pédagogiques, par la Communauté de Communes, en septembre.
- Concernant la limitation de la vitesse dans Plancheville, Monsieur Cyril DELARUE demande qu'un courrier soit envoyé à Mr Joël BILLARD, Vice - Président du Conseil Départemental et Président de la Communauté de Communes, pour sensibiliser à la mise en œuvre de solutions et l'acquisition de radars pédagogiques.
- Valide l'achat d'un lave-linge et d'un sèche-linge pour les besoins mutualisés de la commune et du S.I.R.P..La lessive sera achetée par le S.I.R.P..
- Fait un point sur l'organisation de la Godillose le samedi 20 juin 2015 : rendez-vous à 15h30 à la salle polyvalente. La récompense sera attribuée au 1<sup>er</sup> marcheur se faisant soigner au Gault St Denis.



Your complimentary  
use period has ended.  
Thank you for using  
PDF Complete.

[Click Here to upgrade to  
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

- Valide le devis du restaurant de la Herse pour le banquet des anciens, le samedi 3 octobre 2015 à 19h00. Le prix est de 12,00 € par personne, apéritif, vin et café compris. Les convives seront envoyés soit par les conseillers ou par le car du S.I.R.P. Les invitations seront envoyées par les conseillers et les convives ne pouvant participer, recevront un dépliant de Bonneval en bateaux électriques est proposée et retenu à la disposition des Mmes Christelle CREPIN et Sabrina LELIARD).
- Mise aux normes de son branchement d'eau, installé sur celui de sa voisine et lui diminuant son débit.
- Mme Christelle CREPIN remarque que le parquet de la salle polyvalente est à nouveau bon à nettoyer et à recirer.
- Est informé des effectifs scolaires : 184 enfants sont attendus pour la prochaine rentrée scolaire et l'annonce de l'ouverture d'une 8<sup>ème</sup> classe est attendue pour la rentrée. Une réflexion sur l'acquisition ou la location d'un bâtiment modulaire est engagée.
- Est informé d'une étude en cours concernant la fusion de plusieurs Communautés de Communes (Bonnevalais, 3 rivières, Perche Gouet et Dunois).
- Le prochain conseil municipal est fixé au mardi 25 août 2015.

Le Maire,  
Benoist MOREAU